

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Auguste Pierre Alexandre Baron-Veillard, 17 novembre 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Pierre Alexandre Baron-Veillard, 17 novembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (88v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Pierre Alexandre Baron-Veillard, 17 novembre 1881, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (22)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50589>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 novembre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Baron-Veillard, Auguste Pierre Alexandre \(vers 1839-1903\)](#)

Lieu de destination 10, route d'Olivet, Orléans (Loiret)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin demande à Baron-Veillard s'il peut lui fournir 15 à 20 marronniers d'Inde à tige et 15 à 20 tilleuls argentés d'une hauteur de 4 mètres.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Agriculture](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 17/03/2025
